

La Sidra

DE LA SEMAINE

50 ^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

TSAV

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Dieu instruit Moché de commander à Aharon et ses fils leurs devoirs et leurs droits en tant que Cohanim (« prêtres ») qui offrent les Korbanot (sacrifices animaux et alimentaires) dans le Sanctuaire.

Le feu sur l'autel doit brûler constamment. On y incinère entièrement les différents sacrifices animaux et alimentaires.

Les Cohanim consomment la viande de certains sacrifices animaux et ce qui reste de l'offrande alimentaire. L'offrande de paix est mangée par celui qui l'a apportée, à l'exception de parties spécifiques, données au Cohen. La viande sainte des offrandes doit être consommée par des personnes en état de pureté rituelle, dans l'endroit saint qui leur a été désigné et à un moment spécifique.

Aharon et ses fils restent dans l'ancre du Sanctuaire pendant sept jours, au cours desquels Moché les initie à la prêtrise.

Le miracle des miracles

Nissan est connu comme « le mois de la Rédemption ». Cela tient au fait que le thème central du mois est la fête de Pessa'h, « le Temps de notre Rédemption ». Le Chabbat qui précède Pessa'h, connu sous le nom de Chabbat Hagadol, « le Grand Chabbat » met particulièrement l'emphase sur cette idée.

Le mot Nissan a la même racine que Ness ou « miracle ». Plus encore, le mot Nissan possédant deux Noun fait référence au « miracle des miracles », les événements spectaculaires qu'accomplit D.ieu, durant ce mois, en faisant sortir les Juifs d'Egypte.

Cela est particulièrement accentué lors de Chabbat Hagadol « car en ce Chabbat s'opéra le miracle extraordinaire de frapper les Egyptiens

Suite en page 2

Recherche du 'Hamets **jeudi 29 mars à partir de 20h 56**
On arrête de manger le 'Hamets **vendredi 30 mars à 11h 30**
On brûle le 'Hamets **vendredi 30 mars avant 12h 30**

Edito

Inauguration

Le calendrier rituel est toujours, et littéralement, bouleversant. Voici que, dans cette période qui commence avec le mois de Nissan et jusqu'à la veille de la fête de Pessa'h, il nous rappelle que, dans le désert, après la sortie d'Egypte et le Don de la Torah, le peuple juif accomplit la demande essentielle de D.ieu : Lui construire une demeure dans ce monde. Ce fut le Michcan, ou Tabernacle, ce Temple démontable qui accompagna le peuple dans son long voyage jusqu'à la terre d'Israël et la construction, bien plus tard, du Temple de Jérusalem. A partir du 1^{er} Nissan donc, les Juifs l'inaugurèrent, nous est-il rapporté. Et l'inauguration se poursuit jusqu'au 12 du mois, avant-veille de la fête. En souvenir de cet événement prodigieux, la coutume veut qu'on lise individuellement, chaque jour, le récit de l'inauguration correspondante tel que le texte de la Torah le rapporte. Pourtant, au-delà même de la portée historico-symbolique de l'épisode, doit-on y voir davantage qu'un éclat d'une grandeur passée ? L'idée est connue. Si le peuple juif a une longue histoire et une mémoire non moins longue, il refuse de vivre dans le passé. C'est certes en lui qu'il plonge ses racines, conscient que l'oublier reviendrait à disparaître. Mais il l'utilise afin de vivre pleinement le présent et mieux penser l'avenir. Une inauguration ancienne, même s'il s'agit de celle d'un édifice Divin, peut-elle donc s'inscrire dans un autre cadre que celui du souvenir ? C'est justement là tout l'enjeu du rite et une part du génie du judaïsme. Celui-ci inscrit le souvenir dans l'action afin que l'événement concerné ne perde jamais sa fraîcheur, qu'il soit toujours vécu avec autant d'intensité qu'au premier jour. Dire un texte, c'est ici vivre l'instant, être l'acteur d'une œuvre immortelle. « Voilà qui est bien peu concret ! » pourra-t-on objecter. C'est vrai, l'édifice de bois et de tissu inauguré à présent – comme son successeur, le Temple de Jérusalem – a, pour le moment, disparu. Nous savons que la Délivrance amenée par le Machia'h les rétablira mais, dans cette attente...

Justement, dans cette attente, il nous reste à bâtir et inaugurer ! Car, il faut se garder de l'oublier, le sanctuaire de D.ieu se construit aussi en l'homme. Au fond de chacun, par l'étude de la Torah, la pratique de ses commandements, s'édifie peu à peu le lieu de la demeure Divine, non moins sainte et non moins précieuse que Sa Maison historique. Aujourd'hui, l'inauguration est en marche. En ces jours qui précèdent la fête de Pessa'h, le « temps de notre liberté », soyons les acteurs de cette libération majeure.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : **18h 49**
Sortie : **19h 57**

Bordeaux **19.00**
Grenoble **18.35**
Lille **18.47**
Lyon **18.38**

Marseille **18.36**
Montpellier **18.42**
Nancy **18.34**
Nantes **19.04**

Nice **18.28**
Rouen **18.54**
Strasbourg **18.28**
Toulouse **18.52**

A partir du dimanche 18 mars 2018 Pose des Téléphones : 5h 57 Heure limite du Chema : 9h 58 - Fin Kidouch Levana : samedi 31 mars à 22h 15mn

Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT TSAV



par leurs premiers-nés ». Et plus encore, « en ce jour, la Rédemption et les miracles (de l'Exode) commencèrent ».

Pourquoi le fait de « frapper les Egyptiens par leurs premiers-nés » est-il indiqué comme « un grand miracle », ce qui tendrait à impliquer qu'il était plus important que les autres ? Et d'autre part, pourquoi ce miracle est-il expressément lié au Chabbat ? « Il fut institué que ce miracle serait rappelé dans les générations ultérieures, lors du Chabbat, qui est pour cette raison dénommé Chabbat Hagadol ».

La libération d'Egypte avait pour but que « Je te prenne pour Moi comme nation et que Je sois pour toi D.ieu. Tu sauras que Je suis l'Eternel ton D.ieu Qui t'a délivré du joug égyptien ».

En d'autres termes, la révélation de la Divinité, au moment de l'Exode, permit aux Juifs d'être capables de discerner et de connaître D.ieu alors même qu'ils étaient plongés dans des préoccupations matérielles. En outre, au moment où D.ieu donna la Torah, cela leur permit d'accepter inconditionnellement Sa Torah et Ses Mitsvot, comme le statue le verset ; « Quand tu sortiras la nation d'Egypte, ils serviront D.ieu sur cette montagne ».

Il s'agissait donc pour les Juifs de

révéler la Divinité dans ce monde matériel, d'une façon permanente, à travers leur service spirituel. C'est pourquoi l'Exode et le Don de la Torah culminèrent par la construction du Michkan, le Sanctuaire, un lieu terrestre et concret où D.ieu pourrait « résider parmi eux ». Cela se concrétisa avec encore plus de permanence avec la construction du Beth Hamikdash, qui verra sa forme parfaite parachevée avec le troisième Beth Hamikdash, qui sera éternel.

Cela explique pourquoi il était nécessaire que l'Exode se produise spécifiquement par des miracles, car seul un événement surnaturel peut manifester les possibilités illimitées de D.ieu. Cela permet à l'homme de percevoir que D.ieu est le Maître Suprême de la nature, qu'Il en fait ce qu'Il veut. Et cela permet, en contrepartie, aux Juifs de se libérer des restrictions et des limites de la mondanité en tant qu'entité et de leur exil égyptien en particulier.

La grandeur du miracle de « frapper les Egyptiens par leurs premiers-nés » ainsi que son lien avec Chabbat Hagadol peuvent se comprendre dans la même ligne de pensée.

« Le miracle des miracles » consistant à « frapper les Egyptiens par leurs premiers-nés » était néces-

saire. En effet, seule une révélation de la Divinité, qui transcende la nature, pouvait permettre d'atteindre les premiers-nés égyptiens, la force du mal la plus puissante, et ainsi briser l'Egypte.

Un tel miracle est qualifié de « grand miracle » car il fut l'événement crucial par lequel « la Rédemption et les miracles (de l'Exode) commencèrent ».

La commémoration de cette merveille fut établie le Chabbat car le Chabbat n'est pas seulement le jour de la semaine durant lequel nous vénérons D.ieu Se reposant des six jours de la Création, éloigné de la nature, la dominant, mais aussi parce que le Chabbat est lié à la Rédemption éternelle, un temps « composé uniquement de Chabbat et de tranquillité ».

Ce thème prend une ampleur encore plus grande lorsque Chabbat Hagadol tombe la semaine où nous lisons la Parachah Tsav. En effet, à ce propos, nos Sages affirment : « Le terme Tsav, commandement, signifie : 'accomplis avec alacrité, empressement, maintenant et dans toutes les générations futures' ».

Cela accentue encore davantage l'idée que l'éternité, qui transcende le temps et la nature, descend dans ce monde fini et limité par le temps et le pénétre.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 18 MARS – 2 NISSAN

Mitsva positive n° 91: Il s'agit du commandement nous incombant de brûler le "Notar" (reste de la viande des sacrifices consacrés, après le délai fixé pour sa consommation).

• LUNDI 19 MARS – 3 NISSAN

Mitsva positive n° 90: Il s'agit du commandement nous incombant de brûler les sacrifices consacrés qui sont devenus impurs.

• MARDI 20 MARS – 4 NISSAN

Mitsva positive n° 49: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'accomplir le service du Jour, c'est-à-dire toutes les offrandes et les confessions qui nous sont enjointes par la Torah pour le Jour du Grand Pardon, afin que nous soyons purifiés de tous nos péchés.

• MERCREDI 21 MARS – 5 NISSAN

Mitsva positive n° 49: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'accomplir le service du Jour, c'est-à-dire toutes les offrandes et les confessions qui nous sont enjointes par la Torah pour le Jour du Grand Pardon, afin que nous soyons purifiés de tous nos péchés.

Mitsva positive n° 118: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de celui qui tire profit des objets consacrés à D.ieu ou consommés par inadvertance, comme par exemple la Terouma, restitue ce dont il a tiré profit ou ce qu'il a mangé en y ajoutant le cinquième en sus.

• JEUDI 22 MARS – 6 NISSAN

Mitsva négative n° 113: Il nous est interdit de faire travailler un animal destiné au sacrifice.

• VENDREDI 23 MARS – 7 NISSAN

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

SAMEDI 24 MARS – 8 NISSAN

Mitsva négative n° 114: C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre un animal destiné au sacrifice.

Mitsva positive n° 55: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir en sacrifice un agneau pascal le 14 Nissan.

Mitsva négative n° 115: C'est l'interdiction qui nous a été faite de sacrifier l'agneau pascal en présence du pain levé.

Mitsva négative n° 116: Il nous est interdit de laisser la graisse non encore offerte du sacrifice pascal jusqu'à ce qu'elle devienne inapte au sacrifice et soit considérée comme un vulgaire reste.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

SA DERNIÈRE REQUÊTE

Ceci s'est passé peu avant la fête de Pessa'h 2011. Rav 'Haïm Slavaticki, Chalia'h (émissaire) du Rabbi à Fort Lauderdale (Floride) entra dans la salle d'attente d'un médecin qu'il connaissait bien. Il voulait lui souhaiter une fête de Pessa'h cachère et joyeuse (selon la formule consacrée) et lui offrir une boîte de Matsot Chmourot, rondes, pétries à la main et à base de farine spécialement « gardée » et protégée de toute humidité. Le docteur l'accueillit chaleureusement et le remercia d'avoir pensé à lui. « Une patiente juive se trouve justement ici, remarqua-t-il devant Rav 'Haïm, peut-être vous restait-il une boîte de Matsot pour elle ? ».

Avec un grand sourire, Rav Slavaticki salua la dame en question et lui proposa poliment une boîte de Matsot, gratuite. Mais il ne s'attendait pas à une réaction aussi violente de sa part : elle se mit en colère et l'insulta presque. « Je ne suis pas croyante, je ne respecte aucune fête juive ! De quel droit voulez-vous m'imposer vos coutumes ? ».

Stupéfait par cette attaque verbale, Rav Slavaticki répondit néanmoins avec courtoisie : « Je suis désolé. Apparemment, nous ne nous sommes pas compris. Je ne suis pas là pour vous vendre des Matsot, je vous les offre gracieusement pour vous permettre de célébrer la fête comme il se doit ! ». Malgré la dignité de son interlocuteur, la dame resta ferme dans son refus et siffla entre ses dents : « Il n'en est pas question ! Laissez-moi tranquille avec vos idées d'un autre âge ! ». Rav Slavaticki lui tendit néanmoins sa carte de visite : « Si un jour, vous avez besoin de moi, vous pouvez me joindre sans problème ! ».

Six mois passèrent. Trois jours avant Roch Hachana, le téléphone sonna chez Rav Slavaticki :

- Bonjour ! Je suis la personne que vous aviez rencontrée dans la salle d'attente du médecin. Je voudrais vous parler.

- Avec plaisir, répondit Rav 'Haïm qui n'eut pas de peine à se rappeler la scène un peu désagréable d'avant Pessa'h.

- Mon père est hospitalisé ; ses jours sont comptés et sa seule requête est de parler avec un rabbin. J'ignore pourquoi j'avais gardé votre carte de visite mais, comme je ne connais pas d'autre rabbin, je m'adresse à vous.

Deux heures plus tard, Rav 'Haïm se présenta au chevet du malade. La dame dont il se souvenait bien se trouvait là, avec sa sœur. Dans son lit, l'homme paraissait affaibli et très souffrant.

- A part le fait que nous sommes juifs, annonçèrent les deux femmes, nous n'avons aucun lien avec le judaïsme ou une communauté quelconque. Nos parents ne nous ont absolument rien appris des fêtes ou des coutumes. Maintenant notre père est très malade et nous sommes étonnées qu'il demande à parler à un rabbin.

Quand l'homme aperçut le Rav, ses yeux brillèrent de satisfaction. D'une voix faible, il se présenta, décrivit sa maladie et le pronostic des médecins qui ne lui donnaient plus que quelques jours à vivre. Les deux hommes se mirent à discuter du sens de la vie puis le malade demanda à ses filles de sortir de la pièce.

- Fermez bien la porte ! demanda-t-il à Rav Slavaticki.

Puis il éclata en sanglots. Durant de longues minutes, il fut incapable de parler mais se reprit :

- Je suis né juif et je veux mourir comme un Juif !

- Ne vous inquiétez pas, promit Rav 'Haïm. Le moment venu, je m'occuperai personnellement de vous faire enterrer dans un cimetière juif !

- Non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, continua l'homme devant le Rav qui essayait de comprendre ce qu'il voulait dire. Mes parents ne m'ont pas circoncis, continua-t-il. Maintenant que nous sommes seuls dans la pièce, je veux que vous effectuiez le geste qu'il faut... !

- Co... Comment ? s'étrangla presque Rav 'Haïm. Mais je ne suis pas un Mohel (spécialisé pour les circoncisions) !

- Je vous en prie ! Faites ce qu'il faut, trouvez-moi un... Comment dites-vous, un ...Mohel et procédez enfin à cette circoncision !

Sur place, Rav Slavaticki téléphona à deux Mohalim qu'il connaissait et tous deux acceptèrent de venir au chevet du malade pour procéder à la circoncision. Mais là, un autre problème surgit : l'équipe médicale s'opposa catégoriquement à cette opération, vu la gravité de l'état du patient.

- De quoi avez-vous peur ? s'obstina avec ironie le malade. Que je meure ? Et alors ? N'est-ce pas que, de toute manière, mes jours sont comptés...

Mais les médecins refusèrent d'endosser une telle responsabilité. Rav Slavaticki ne baissa pas les bras. Il contacta un médecin qu'il connaissait et, ensemble, ils exercèrent des pressions

sur la direction de l'hôpital afin d'accomplir la dernière requête de cet homme. Finalement, on trouva un compromis : la Brit Mila serait effectuée par un médecin venu de New York, agréé par la caisse d'Assurance de l'hôpital.

Contacté, le médecin se montra très ému par cette requête. Dès le lendemain matin, la veille de Roch Hachana, il atterrit en Floride et, l'après-midi, le vieil homme « entra dans l'alliance d'Avraham notre père » et prit le prénom de Chlomo (Salomon). Les nombreuses personnes présentes ne purent s'empêcher de verser des larmes devant ce courage et cette persévérance inattendues de la part d'un homme si âgé. Puis le patient, malgré sa faiblesse évidente, s'adressa à tous ceux qui l'entouraient :

- Vous connaissez certainement l'expression : « Les sentiments de culpabilité juifs ». Sachez que, toute ma vie, je n'ai pas souffert de ce « problème », je n'ai jamais ressenti de problèmes de conscience du fait que je ne pratiquais pas suffisamment mon judaïsme et que je n'en ai rien transmis à mes enfants. Mais quand le médecin m'a annoncé qu'il ne me restait plus que quelques jours à vivre, j'ai repensé à tout ce que j'avais fait dans ma vie. Je n'ai jamais manqué de rien : j'avais de l'argent, une belle maison, des voitures de luxe et même un yacht. Mais je n'avais aucun lien avec moi-même, avec mon âme, avec ce que je suis vraiment. D'un coup, j'ai été submergé d'une grande tristesse à la pensée de ce vide qui avait caractérisé toute ma vie. Je me suis souvenu que je n'avais pas été circoncis et j'ai ressenti soudain le besoin d'y remédier. Pour mon âme. Des gens ont tenté de me persuader que ce n'était pas important – surtout au vu de mon état de santé. Mais j'ai décidé que je devais y procéder et, maintenant, je me sens prêt à rencontrer mon Créateur.

Quelques jours plus tard, la veille de Yom Kippour, Rav Slavaticki se rendit dans le magasin d'une personne qu'il connaissait et, très ému, raconta cette histoire. L'un des employés présents tendit l'oreille puis demanda à parler à Rav 'Haïm en privé. « J'ai 38 ans, je viens de Russie. J'ai honte de l'avouer mais moi aussi je ne suis pas circoncis. Mais en entendant votre histoire... Pouvez-vous m'aider à accomplir ce commandement si important ? ».

La même semaine, ce jeune homme entra lui aussi dignement dans l'alliance d'Avraham notre Père.

Durant la fête de Souccot, Chlomo rendit son âme purifiée à son Créateur et avait mérité que son courage influence un autre Juif à l'imiter.

Lévi Shaikevitz

Sichat Hachavoua N° 1611

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

Toujours se préparer au « Chabbat »

« Souviens-toi du jour du Chabbat pour le sanctifier » (Chemot 20:8). A propos de ce verset, Rachi commente : « Prenez garde à vous souvenir toujours du jour du Chabbat : si quelque chose de beau se présente à toi, garde-le pour le Chabbat. »

Il en est de même pour la Délivrance future. Même lorsqu'on se trouve dans les jours profanes du temps d'exil, il faut se souvenir toujours de la Délivrance et s'y préparer. Elle est « le jour qui est entièrement Chabbat et repos pour l'éternité. »

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch – 11 Sivan 5744) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

LES MITSVOTS ESSENTIELLES DU SÉDER

Le vendredi 30 et le samedi 31 mars 2018, on organise le repas du Séder pour célébrer la sortie d'Égypte. On ne pourra commencer qu'après la nuit tombée (21h08 vendredi et samedi soir – heure de Paris). Tous les Juifs doivent participer au Séder, hommes, femmes et enfants. Il faut :

Raconter la sortie d'Égypte

On le fait en lisant la Haggada. Il faut raconter à tous les participants et en particulier aux enfants, selon ce qu'ils peuvent comprendre. Pour éviter qu'ils ne s'endorment, on aura pris soin de les faire dormir l'après-midi et on leur fera chanter certains paragraphes de la Haggada.

Manger de la Matsa

On mange de la Matsa les deux soirs du Séder après avoir dit la bénédiction : « **Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Matsa** », en plus de la bénédiction habituelle « Hamotsi ». La Matsa du Séder sera « Chemourah ». Nombreux sont ceux qui préfèrent consommer les Matsot rondes cuites à la main (et non à la machine) comme au temps de la sortie d'Égypte. Il faut manger **au moins 30 grammes de Matsa**, et il est préférable de les manger **en moins de quatre minutes**. Il faudra manger trois fois cette quantité de Matsa : pour le « Motsi », pour le « Kore'h » (le « sandwich » aux herbes amères), et pour le « Afikoman », à la fin du repas, en souvenir du sacrifice de Pessa'h qui était mangé après le repas.

Manger des herbes amères (Maror)

On mange des herbes amères en souvenir de l'amertume de l'esclavage en Égypte. On achètera de la salade romaine qu'on nettoiera feuille par feuille devant une lumière pour être sûr qu'il n'y a pas d'insecte, après l'avoir fait tremper dans de l'eau. On prépare pour chacun des convives au moins 19 grammes de « Maror », c'est-à-dire de salade romaine avec un peu de raifort râpé, trempé dans le « Harosset » (compote de pommes, poire et noix, avec un peu de vin) après avoir prononcé la bénédiction : « **Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al A'hilat Maror** ». On consomme encore 19 grammes de Maror bien séché entouré de Matsa pour le « Sandwich de Kore'h ».

Boire 4 verres de vin

On doit boire au cours du Séder au moins quatre verres de vin ou de jus de raisin cachère pour Pessa'h. Le verre doit contenir **au moins 8,6 centilitres**, et on doit en boire à chaque fois au moins la moitié, en une fois. Les hommes et les garçons doivent s'accouder sur le côté gauche, sur un coussin, pour manger la Matsa et boire les quatre verres de vin. **F.L.**

PESSA'H CACHER VESAMÉA'H

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

Leads & Co

Professionnels des énergies renouvelables

Alimentez vos commerciaux et télépros
avec des **leads frais** et **exclusifs** et **Boostez votre CA**

Panneaux Solaire • Pompe à Chaleur • Isolation

Pour plus d'information
contactez Steeven au
+33 6 51 34 39 86

Besoin de prospects
qualifiés dans d'autres secteurs
contactez Ben au
+33 6 99 97 67 13

2018 © Leads & Co

VOTRE **SNS** NOTRE
SECURITE **PRIORITE**



solution numérique sécurisée

Installation / Maintenance / Dépannage



Caméra
Vidéo Surveillance



Alarme Intrusion
Télésurveillance



Contrôle d'accès
interphonie



Serrurerie générale
Porte blindée
Coffre fort



SNSGROUPE.FR



01 80 91 59 14



Pro'Embal'Jet
Grossiste emballage et hygiène

Destiné aux collectivités tels que
école /synagogues /restaurants etc...

- Hygiène
- Jetable
- Emballage
- Ouate

Prix très attractifs !

Grand choix d'assortiments de
vaisselles jetables couleurs de
qualité et pour tous les goûts

Z.I de la Haie Griselle
21, rue du 8 Mai 1945
94470 BOISSY ST LÉGER
✉ contact@proembalet.com
☎ +33 1 43 77 07 09
www.proembalet.com

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....

demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbin L.I. Kahn pour procéder à la
vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle
'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location
des lieux suivants où ils seront entreposés :

.....
.....
.....

.....et partout où il se trouve
et j'accepte toutes les modalités et les conditions
énoncées dans l'acte général de procuration pour
la vente du 'Hamets établi par le Rabbin L. I. Kahn.

Date : /..... / 2018 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine -75009 Paris
• **Par la poste:** (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé
au plus tard le **mardi 27 mars 2018**. Passé ce délai, ce formulaire peut être
apporté au BETH LOUBAVITCH jusqu'au **jeudi 29 mars à 19h**.

• **Par fax** aux numéros suivants : 01 42 80 28 26 / 01 45 26 24 37 / 01 45 26 35 97 / 01 45 26 21 27
• **Par Internet** à l'adresse suivante : www.loubavitch.fr, avant le **jeudi 29 mars 2018 à 19h**.

• Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement.
N.B.: Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où
vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - Paris 9^e ou 55 rue Petit - Paris 19^e

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

CAMPAGNE DE PESSA'H 5778

Offrez le Séder complet aux personnes en difficulté

J'offre repas de Séder au prix de 10€ l'un

par un chèque de €

libellé à l'ordre de Beth Loubavitch et à adresser au Beth Loubavitch :

Campagne de Pessa'h 8, rue Lamartine - 75009 Paris



ESHHEL Gourmet

GLATT CACHER LAMEHADRIE

Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris

06 51 42 24 47



OMEGA EXPERT

Expert bâtiment
Technique – Malfaçons
Infiltration – Fissures
DTG
Expert d'assuré
Incendie – Vol
Dégât des eaux

01 77 36 77 77

omegaexpert.fr

Pour la 26^e année

BETH MAMASH propose
SÉDARIM GRATUITS

POUR TOUS
du vendredi 30 mars
au dimanche 1^{er} avril 2018
Renseignements et réservations
auprès de C. Baroukh
au 07.72.16.90.86

Lieu d'inscription : synagogue "Ketoret"
18 rue Georges Auric - 75019 Paris
M^oOurcq ou bus 60

sur justificatifs d'identité et fiscal

Envoyez vos dons à Beth Mamach
M. Hourri 6 rue Bernard Tétu (appt 1752) - Paris 19
E. Khamous 06 70 95 53 52

ב"ה

GARAGE DIRECT AUTO

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul
75019 Paris

Un large choix de produits
cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile :

01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille
chaleureusement



LISTE DES UNIVERSITÉS, ÉCOLES ET LYCÉES

VISITÉS PAR LE BETH LOUBAVITCH

Beth Loubavitch des Étudiants

Quartier Luxembourg-Sorbonne

Ouvert le dimanche de 10h à 22h

Du lundi au jeudi de 7h30 à 22h

Le vendredi de 7h30 jusqu'à une heure avant Chabbat

Inscription pour les repas de Chabbat étudiants
sur notre site bethloubavitch-etudiants.com

> Rubrique repas de Chabbat

1, rue de l'Abbé de l'Épée - 75005 Paris

Tél.: 01 42 03 13 21

www.bethloubavitch-etudiants.com

Président : Rav S. Azimov

Responsables : Rav M. Amauve

Rav E. Marosov

PARIS

PARIS 2

M. Danow 06 10 22 02 77

I. Lubbecki 06 27 64 84 57

CNAM-INTEC, EDHEC, Ecole Eemi

PARIS 3

M. Lubbecki 06 66 90 73 60

Ecole Progress

PARIS 5 et 6

M. Amauve 07 53 07 06 66

M. Apelbaum 06 61 78 00 20

Univ. Paris I - Panthéon Sorbonne - Ecole

Normal Supérieur - Univ. Paris VI - Pierre

& Marie Curie - Univ. Paris V - Paris

Descartes - Univ. Paris VII - Garancière -

Lycée Montaigne - Lycée Alsacienne

63 rue Notre Dame des Champs

PARIS 8

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26

Quartier Miromesnil-Haussmann

PARIS 10

R. Lebar 06 74 27 72 55

Univ. Paris VII - Lariboisière

Progress Santé - CFA IGS

PARIS 11

M. Cohen 06 10 96 30 84

ESCP - Lycée Voltaire

L. Amauve 06 65 01 18 20

Lycée Progress - 19 rue S. Sablin

PARIS 12

Y. Martinez 06 61 10 62 10

Dentaire • Cours Spinoza

S. Michel de Picpus

PARIS 13

M. Lachkar 06 50 08 48 86

Univ. Paris I - Tolbiac - PSB -

Paris School of Business

Univ. Paris VI - La Pitié Salpêtrière

Univ. Paris VII - Diderot (à côté de

la BNF) - INALCO

PARIS 15

Y. Dijan 06 63 55 15 55

Optique ISO • Ecole d'immobilier

Prépa Commerciale

A. Marciano 06 15 15 01 02

ESGC • Campus ESME

AEPO Optique • Lycée Fresnel

PARIS 16

M. Gabay 06 60 02 11 11

Univ. Paris IX - Dauphine

Lycée Janson de Sailly

PARIS 17

G. Lankar 06 24 03 71 22

Lycées: Renard, Carnot et Chaptal

PARIS 18

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26

Univ. Paris VII - Bichat

ILE-DE-FRANCE

78

L. Mimoun 06 65 96 26 26

HEC - Jouy en Josas

L. Sapira 06 19 83 96 28

79 ter, rue de la Paroisse 78000 Versailles

Lycée Hoche - Versailles

Lycée La Bruyère - Versailles

91

L. Mimoun 06 65 96 26 26

40, rue Alphonse Daudet 91400 Saclay

Supélec - Gif Sur Yvette

IUT - Bures sur Yvette

Campus Orsay - Orsay

92

Y. Chiche 06 99 16 75 67

Prépa Hec - Clamart

Centrale-Châtenay Malabry

Pharmacie-Châtenay Malabry

C. Mergui 06 23 28 96 73

Pôle Universitaire - ENASSE

- IPASSE - Ecole des Cadres, La

Défense

L. Azimov 06 63 04 51 90

Lycée S. James - Neuilly-sur-Seine

Lycée Pasteur - Neuilly-sur-Seine

Univ. Paris X - Nanterre

D. Mimoun 06 14 25 67 81

Univ. Paris V - Paris Descartes •

Malakoff • Univ. Paris V (Dentaire) -

Paris Descartes • Montrouge

M. Abitboul 07 83 95 81 77

Dentaire Montrouge

L. Mimoun 06 65 96 26 26

Lakanal, IUT, Jean Monet - Sceaux

93

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26

Univ. Paris XIII - SMBH - Bobigny

94

IUT-ESTP - Cachan

H. Dawidowicz 06 60 83 24 04

Univ. Paris XII - Val-de-Marne

- Créteil

Univ. Paris Est Créteil Droit - Créteil

H. Drookman 06 16 15 57 64

Lycée d'Arsonval

Lycée Marcelin Berthelot

95

M. Dawidowicz 06 10 25 15 28

ESSEC, écoles & université -

Cergy Pontoise

"Bibliobus" du Beth Loubavitch
présent devant l'établissement

ET AUSSI EN PROVINCE

Aix-en-Provence : Acher Gerbi 06 03 90 36 17

Caen : Moti Lewine 06 51 16 07 79

Grenoble : Yhia Lahiany 06 09 51 40 24

Le Havre : Dov Lewine 06 50 77 96 39

Lille : Eli Dahan 06 60 78 27 37

Lyon : Shalom Gurevitz 06 17 99 29 53

Marseille : Barouh Bard 07 83 52 08 38

Montpellier : Levi Partouche 04 67 92 86 93

Metz : Yaakov Atian 06 28 34 85 01

Nice : Menahem Altané 06 66 52 70 90

Rennes : Mendy Atian 06 95 06 13 69

Rouen : Chmouel Lubbecki 06 13 79 24 08

Strasbourg : Nati Paris 06 46 11 98 15

Pau : Mendi Matusof 06 22 10 75 49

Toulouse : Gabriel Sebag 06 28 76 00 43

SÉDARIM communautaires

PESSA'H
5778 / 2018

VENDREDI 30 & SAMEDI 31 MARS · PARIS & ILE DE FRANCE

75

75001

L. Asseraf
Tél. 06 64 37 68 53

75003

M. Lubecki
Tél. 06 66 90 73 60

Beth Loubavitch Etudiants

(spécial Etudiants)
www.Bethloubavitch-etudiants.com

75005

E. Morosow
Tél. 06 28 20 88 95

75007

Y. Mergui
Tél. 06 22 03 33 07

75008

Y. Hasky
www.ChabadChampsElysees.com

75010

C. Halimi
Tél. 06 20 47 23 75
chalomhalimi@hotmail.fr

75011

L. Arnauve
Tél. 06 65 01 18 20

75013

M. Assouline
Tél. 06 25 88 97 13

75015

Y. Djian
Tél. 06 51 54 07 61

75017

Y. Elbaz
06 50 07 33 09
info@loubavitchbatignolles.fr

75018

Mme. Touboul
Tél. 06 69 37 90 83

75020

N. Belhassen
Tél. 06 66 05 98 83
habadcouronnes@gmail.com

60

Chantilly

H. Samama
Tél. 06 45 48 64 33

78

La Celle S. Cloud

M. Allouche
Tél. 06 09 78 05 58
www.synagoguecio.com
synagoguecio@gmail.com

Maisons Laffitte

L. Sarfati
Tél. 06 64 38 03 96

S. Germain En Laye

M. Sebag
Tél. 06 17 25 52 79

Versailles

E. Cohen
Tél. 06 19 64 17 64

91

Longjumeau

Y. Celnik
Tél. 06 63 59 79 27

Palaiseau

Y. Zerbib
Tél. 06 17 55 29 53
loubavitch.palaiseau@gmail.com

Saclay

L. Mimoun
Tél. 06 65 96 26 26

Verrières le Buisson

H. Lubecki
Tél. 06 61 26 99 57

92

Antony

Y. Bokobza
Tél. 06 46 39 87 85

Boulogne

M. Sojcher
Tél. 06 20 44 07 63
michael@loubavitch-boulogne.com

Bourg la Reine

L. Uzan
Tél. 06 67 07 82 12

Clichy

L. Uzan
Tél. 06 49 54 35 66
levyu770@gmail.com

Le Plessis Robinson

M. Abitboul
Tél. 07 83 95 81 77

Montrouge

D. Mimoun
Tél. 06 14 25 67 81

Nanterre

D. Naccache
Tél. 07 60 39 50 42

Puteaux

S. Mergui
Tél. 06 23 28 96 73

Rueil-Malmaison

M. Touboul
Tél. 06 76 06 93 54

Sceaux

L. Mimoun
Tél. 06 65 96 26 26

Suresnes

M. Ouaki
Tél. 06 26 68 42 58

93

Aulnay sous Bois

A. Gabay
Tél. 06 58 47 92 99

Les Lilas

M. Sarfati
Tél. 06 19 50 93 62

Neuilly sur Marne

E. Illouz
Tél. 06 61 21 78 79

Noisy le Grand

D. Benchetrit
Tél. 06 49 83 18 45

94

Alfortville

M. Schoukroun
Tél. 06 16 50 50 17

Arcueil

L. Goldberg
Tél. 06 58 04 67 06
levy.goldberg@loubavitch.fr

Bry sur Marne

I. Asseraf
Tél. 06 20 69 24 72

Choisy le Roi - Thiais

L. Bensoussan
Tél. 06 19 41 90 04

Fontenay sous Bois

M. Danan
07 55 77 07 70

Joinville-le-Pont

M. Moaty
Tél. 07 83 73 73 46

Nogent sur Marne

C. Lasry
Tél. 06 14 44 59 15

95

Cergy Pontoise

M. Dawidowicz
Tél. 06 10 25 15 28

